

Covéa Actions Europe Opportunités
Part I FR0010567529
Part A FR0000441685
Part N FR0013480795

Covéa Actions Monde
Action A(C) FR0000939845
Action I(C) FR0010567552
Action N FR0013480779

Covéa Perspectives Entreprises
Action A FR0000939886
Action I FR0010567537

Covéa Terra
Part A FR0013312717
Part I FR0013312733
Part N FR0013480720

Covéa Flexible ISR
Action C FR0000002164
Action N FR0013480746

Covéa Obligations
Action C FR0000289472
Action D FR0000289480
Action I FR00140047R6

Covéa Aqua
Part A FR0013312667
Part I FR0013312675
Part N FR0013480753

Covéa Solis
Part A FR0013312709
Part I FR0013312683
Part N FR0013480738

Covéa Profil Offensif
Part C FR0010395624
Part D FR0000445033

Covéa Profil Dynamique
Part C FR0007019039
Part D FR0010752865

Covéa Profil Modéré
Part C FR0010395608
Part D FR0000445058

Covéa Actions Croissance
Part C FR0007022157
Part D FR0007024021
Part I FR0013367182
Part N FR0013480803

Covéa Actions Europe Hors Euro
Part FR0000441628

Covéa Actions Rendement
Part C FR0007483474
Part D FR0012616688

Covéa Actions Solidaires
Part C FR0010535625
Part P FR0010547844

Covéa Actions France
Action C FR0000289381
Actions D FR0000298168
Action I FR0011120377

Covéa Multi Emergents
Part A FR0010652495
Part I FR0010654509

Paris, le 6 juin 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) de l'un ou plusieurs Organismes de Placement Collectif (OPC) de Covéa Finance (la Société de gestion) mentionnés ci-dessus et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Par la présente note, nous vous informons que des modifications sont apportées dans la documentation réglementaire de votre OPC.

Ces modifications, entrant en vigueur le 12 juin 2025, vous sont développées ci-après :

1. Changements d'indices de référence pour trois OPC

Afin de mieux refléter leur stratégie d'investissement, les OPC Covéa Actions Europe Opportunités, Covéa Actions Croissance et Covéa Actions Monde voient leur indice de référence évoluer comme suit :

OPC	Avant	Après
Covéa Actions Europe Opportunités	MSCI Pan Euro	MSCI Europe
Covéa Actions Croissance	95% EMU, 5% CAC® Small	MSCI EMU
Covéa Actions Monde	55% S&P 500, 30 MSCI Pan Euro et 15% MSCI Asia	MSCI World

2. Evolutions de l'engagement extra-financier (fonds profilés) et du ratio d'investissement en actions internationales (Covéa Profil Dynamique)

Nous vous informons que le ratio d'investissement en actions internationales de Covéa Profil Dynamique évolue à compter du 12 juin 2025, comme suit :

OPC	Avant	Après
Covéa Profil Dynamique	Maximum 40% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées internationales	Maximum 50% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées internationales

Par ailleurs, l'approche extra-financière des OPC Covéa Profil Modéré, Covéa Profil Dynamique et Covéa Profil Offensif évolue. En effet, les OPC investissent désormais à 90% dans des fonds sous-jacents répondant aux standards des classifications des articles 8 ou 9 du règlement SFDR (contre 80% précédemment).

3. Evolution de la stratégie extra-financière

Dans le cadre de l'audit de renouvellement du label ISR, des précisions sont ajoutées à la stratégie extra-financière des fonds suivants :

- Covéa Flexible ISR
- Covéa Aqua
- Covéa Solis
- Covéa Terra

➤ Ces modifications vous sont développées ci-après :

- (i) Ajout des critères d'identification des émetteurs privés et souverains appliquant des principes de bonne gouvernance ;
- (ii) Ajout de la précision aux termes de laquelle la stratégie d'investissement des fonds pourrait évoluer en fonction des réclamations ;
- (iii) Evolution de l'approche « *best in class* » (sélection des entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier (critères ESG : environnementaux, sociaux et de gouvernance) au sein de chaque secteur d'activité, sans exclure aucun secteur) vers une approche « *best in universe* » (sélection des entreprises les mieux notées sur les critères ESG, sans tenir compte du secteur d'activité) (pour Covéa Aqua, Covéa Solis, Covéa Terra) ;
- (iv) Ajout de la liste des exclusions du référentiel du label ISR (pour Covéa Aqua, Covéa Solis, Covéa Terra).

➤ Ajout de précisions sur les exclusions relatives au référentiel du label Greenfin

La liste des exclusions applicables au fonds Covéa Obligations est mise à jour. Sont désormais exclus les émetteurs soupçonnés de violations graves ou répétées des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, juridictions non coopératives à des fins fiscales (liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales, liste noire ou la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI).

4. Ajustement des univers d'investissement

A compter du 12 juin 2025, les univers d'investissement des fonds visés ci-dessous évoluent comme suit :

OPC	Ancien univers d'investissement	Nouvel univers d'investissement
Covéa Actions France	Composé de valeurs françaises de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation, soit environ 250 valeurs.	Composé de valeurs françaises de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation, soit environ 300 valeurs.
Covéa Actions Croissance	L'univers d'investissement de départ de l'OPCVM est déterminé à partir des valeurs de l'indicateur de référence, complété de 5% à 10% maximum de valeurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros, soit environ 1300 valeurs.	L'univers d'investissement de départ de l'OPCVM est déterminé à partir des valeurs de l'indicateur de référence, complété de 5% à 10% maximum de valeurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros, soit environ 700 valeurs.
Covéa Perspectives Entreprises	L'univers d'investissement du Fonds est constitué principalement de valeurs de petites et/ou moyennes capitalisations, éligibles au PEA et ayant leur siège social dans les pays de l'Union européenne et majoritairement en France, soit environ 450 valeurs.	L'univers d'investissement du Fonds est constitué principalement de valeurs de petites et/ou moyennes capitalisations, éligibles au PEA et ayant leur siège social dans les pays de l'Union européenne et majoritairement en France, soit environ 900 valeurs.

5. Ajustement du processus de gestion

Dans le cadre du processus de gestion, l'équipe de gestion détermine des thèmes porteurs, issus des conclusions tirées des Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») et de l'analyse stratégique des marchés actions. La précision aux termes de laquelle l'équipe de gestion détermine des « secteurs porteurs » est supprimée pour les fonds listés ci-dessous :

- Covéa Actions France
- Covéa Actions Europe Opportunités
- Covéa Actions Croissance
- Covéa Actions Rendement
- Covéa Perspectives Entreprises
- Covéa Actions Europe Hors Euro

6. Evolution des frais de fonctionnement maximum de Covéa Multi Emergents

Les frais de fonctionnement et de services maximum mentionnés dans le prospectus du fonds sont portés de 0,18% à 0,27%.

L'ensemble des modifications n'impactent pas la stratégie d'investissement, ni le profil de risque des OPC.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Le document d'informations clés pour l'investisseur (DIC) et le prospectus modifiés de votre OPC seront disponibles sur le site www.covea-finance.fr à compter du 12 juin 2025.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Votre interlocuteur habituel reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.